



## Litige avec un bijoutier montre guess

Par **trappeur0**, le **18/06/2009** à **21:15**

Bonjour,

J'ai fait changer la pile sur une montre collector guess mouvement suisse

lors de la récupération le dateur est casse

il me disent qu'il n'ont pas touche au dateur alors que cette montre ne possede qu'un bouton de reglage

comment expliquer qu'il est pu mettre a l'heure mais pas la date???

le bijoutier ne veut rien savoir et fait faire un devis a ces frais et m'annonce 96 euros de reparation

que faire car cette montre était en parfait état lors du depot

la bijouterie a une assurance contractuelle mais refuse sa responsabilite

merci de votre reponse